

N° 27 – Février 2024

Le mot du Maire	page 1
La Mairie vous informe	pages 2 à 4
Etat-Civil	page 4
L'école buissonnière	page 5 à 6
Pause détente	pages 7 à 8
A vos fourneaux	page 9
Contes et légendes	pages 10 à 11
Evènements et agenda	page 12 à 13
Place aux entreprises et artisans	pages 14 à 15
Pense bête	pages 16 à 17
Comité de rédaction	page 18
Formulaire inscription liste électorale	pages 19 à 20

Chères osmoyennes, chers osmoyens,

J'espère que vous avez passé de bonnes fêtes et que tous vos souhaits vont se réaliser. Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2024.

L'année 2023 a été particulièrement marquée par les élections partielles municipales. En effet, Nathalie BERNARD, Hugues BOVAERE, Stéphane POUIT et Jean-Claude RENAUD ont été élus conseillers municipaux. Ils complètent ainsi l'équipe en place qui était réduite à 7 personnes.

Une bonne nouvelle concernant le budget communal. Placée en « zone d'alerte » par la Préfecture, notre commune a su faire des économies qui ont permis la levée de cet état d'alerte. Nous sommes à présents en « surveillance ». La Préfecture a d'ailleurs félicité la Mairie d'Osmoy pour sa rigueur budgétaire.

Pour votre information, l'INSEE nous a informé que notre commune comptait 413 habitants en 2023.

De nouvelles élections auront lieu cette année. Il s'agit des représentants au Parlement Européen. N'oubliez pas de vous inscrire, si vous ne l'avez pas encore fait, sur les listes électorales.

Dans l'Infosmoy de juillet 2023, vous avez pu lire l'article sur Leslie SNIDER, soldat américain décédé à Osmoy en 1944, rédigé par 2 jeunes osmoyens passionnés. Depuis, ils ont eu un contact avec l'arrière neveu de ce soldat dont la fille a prévu de venir en France au printemps pour se recueillir à Osmoy. Peut-être une belle occasion pour notre commune d'organiser cette rencontre inespérée.

A présent, restez auprès du feu pour vous détendre en lisant votre journal. Bonne lecture.

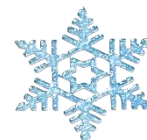
Le Maire,
Jérôme DURAND



Les nouveaux élus

Les 10 et 17 septembre 2023, vous avez été 130 osmoyens pour 321 inscrits à participer aux élections partielles municipales et vous avez élu :

- Nathalie BERNARD (76 voix)
- Hugues BOVAERE (72 voix)
- Stéphane POUIT (77 voix)
- Jean-Claude RENAUD (88 voix)



Les nouveaux élus se sont bien intégrés à l'équipe qui est soulagée de ce renfort.

Nouveau secrétaire de Mairie

Suite à la démission de Frédérique VOINET, la Mairie a recruté Yanek ZIOLKOWSKI en qualité de secrétaire de Mairie. Il a pris ses fonctions en octobre 2023 et s'est très bien adapté à son poste.

Inscriptions sur les listes électorales (élections européennes en 2024)

En 2024, les prochaines élections auront lieu le dimanche 9 juin (pas de second tour). Il s'agit des élections européennes permettant de désigner 81 représentants au Parlement Européen (eurodéputés).

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales :

- **Jusqu'au mercredi 1^{er} mai, par internet** (www.service-public.fr)
- **Jusqu'au vendredi 3 mai 2024, en Mairie** ([formulaire en fin de l'Infosmoy](#))



Toutes les démarches sont détaillées sur le site : www.service-public.fr

Cession de deux chemins ruraux

La Mairie a décidé de vendre deux chemins ruraux. Conformément aux textes légaux, l'enquête publique relative à la cession du chemin rural dit « de la Mare à Jean » et le chemin rural n° 15 dit « des Vergognes », s'est déroulée du 4 au 18 décembre 2023 inclus. Le rapport du Commissaire-Enquêteur, Mme LECOMTE, étant favorable à cette cession, la Mairie va, dans un premier temps, délibérer en ce sens. Puis, une réunion avec les propriétaires riverains sera organisée très rapidement. Dès que le bornage, commandé par la Mairie, sera effectué, une mise en demeure d'acquiescer sera alors adressée aux propriétaires riverains qui disposeront d'un mois pour répondre à cette offre d'achat.

Commission Jeunesse, Sports et Loisirs

La Commission Jeunesse, Sports et Loisirs de la commune a organisé un atelier création de bijoux le samedi 9 décembre 2023. Cet atelier, animé par Michèle ERAGNE, a été l'occasion pour les 4 personnes présentes ce jour-là de se familiariser avec la technique d'un collier monté sur une base chaînette, avec à disposition des pierres naturelles (cornaline, sodalite, aventurine et du cristal de Bohème...). Les élèves étant tellement habiles (grâce bien sûr à leur professeur), elles ont pu également créer des boucles d'oreilles afin de faire une parure complète !

D'autres ateliers seront proposés dans les prochains mois pour apprendre de nouvelles techniques.

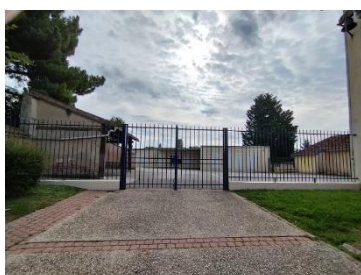
Les travaux de votre équipe municipale en 2023

Restauration de plaques de cocher : 3 plaques de rues, dites « de cocher » ont été restaurées par un professionnel.

Ces plaques indicatrices servaient autrefois aux cochers (conducteurs de voiture à cheval) pour se diriger à travers les communes. Elles ont été réinstallées en place par un élu municipal.



Rénovation des peintures des grilles de l'école et du soubassement de la mairie : les grilles de l'école ont été repeintes ainsi que le soubassement de la Mairie et le muret à droite. Un petit coup de fraîcheur qui fait du bien.



Taille des tilleuls au monument aux morts : certains élus disponibles ainsi que quelques bras bénévoles se sont attelés à la taille des tilleuls situés au monument aux morts. Il fallait bien un bon café et des croissants pour donner du courage à l'équipe.



Décorations de Noël :

La place de la Mairie brillait à nouveau pour les fêtes de fin d'année 2023.



L La Communauté de Communes du Pays Houdanais (CCPH)

- **Application mobile** : la CCPH a lancé une application mobile visant à offrir plus de services aux habitants, actifs et touristes du pays houdanais.

Cette application « **pays houdanais infos** » est simple d'utilisation. Elle permet d'avoir accès non seulement aux informations d'ordre pratique (transports, scolarité, déchèteries, emplois...) mais aussi aux informations des 36 communes de la CCPH.

Elle est téléchargeable gratuitement (plateformes iOS et Android).



- **Centre de consultations non programmées** : consulter un médecin 365 jours sur 365, y compris le samedi et dimanche, c'est maintenant possible.

En effet, ce centre a vu le jour à l'initiative du Docteur DEKKICHE afin de désencombrer les urgences de l'hôpital de Houdan, surchargé le week-end. L'équipe est composée de médecins et d'infirmiers/infirmières qui vous accueillent sans rendez-vous toute l'année et notamment le week-end. Ce centre, à gestion privée, ouvert depuis le 5 février 2024, est accessible depuis la cour d'honneur de l'hôpital de Houdan, **du lundi au samedi de 8h à 20h et les dimanches et jours fériés de 10h à 17h.**

F Fête des voisins

Le cru 2024 de la fête des voisins aura lieu le vendredi 31 mai prochain. N'hésitez pas à faire perdurer cette tradition fort sympathique dans vos rues.

ÉTAT-CIVIL

N Naissances

- Nahil MEZIANE (le 23/09/2023)
- Adam DURAND (le 06/01/2024)



M Mariages

- Louis BODEZ et Cyrielle BRUYANT (le 02/09/2023)
- Alain VERDY et Anne-Marie VANHALST (le 07/10/2023)

D Décès

- Ginette VIGIER (le 26/04/2023 à l'âge de 86 ans)
- Claude LUCET (le 17/10/2023 à l'âge de 83 ans)
- Jacques BOISSIERE (le 26/11/2023 à l'âge de 60 ans)
- Patricia PICHAFFROY (le 04/12/2023 à l'âge de 66 ans)



Vacances scolaires 2023-2024

Vacances d'hiver : vendredi 9 février au dimanche 25 février 2024
Vacances de printemps : vendredi 5 avril au dimanche 21 avril 2024
Vacances d'été : Vendredi 5 juillet 2024 au dimanche 1^{er} septembre 2024
Vacances de la Toussaint : Vendredi 18 octobre au dimanche 3 novembre 2024
Vacances de Noël : vendredi 20 décembre 2024 au dimanche 5 janvier 2025

Effectifs du RPI Osmoy/Saint-Martin des Champs 2023-2024

Classe	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
St Martin des Champs					7	9	9	10
Osmoy	15	8	8	11				
Total	23 à Osmoy		19 à Osmoy		16 à St-Martin		19 à St-Martin	

Création de l'association des parents d'élèves du RPI « le cerisier des champs »



En décembre 2023, les parents d'élèves du RPI Osmoy/Saint Martin des Champs ont pris l'initiative de fonder l'association « le cerisier des champs » dont la présidente est Anne OUDOT DE DAINVILLE.

Cette association disposera de ses propres ressources générées au fil des actions entreprises (organisation d'événements festifs, dons, demande de subvention auprès des mairies...).

Les objectifs de cette association qui veut mettre l'accent sur l'égalité, sont :

- de pouvoir aider les écoles du RPI selon leurs besoins et selon les projets en cours,
- de soutenir les familles en difficultés financières afin de permettre à chacun de participer aux activités proposées,
- de coordonner des services en faveur des parents et des élèves (intervention thématiques),
- de défendre les intérêts moraux (égalité de traitement des élèves, assurer la sécurité des enfants dans les établissements scolaires) et les intérêts matériels (mise aux normes des locaux, coût des repas scolaire raisonnable et accessible à tous) communs aux parents d'élèves.

L'association est joignable par mail : lecerisierdeschamps@gmail.com

Festivités au sein du RPI

Le 1^{er} juillet 2023, les parents d'élèves ont organisé la kermesse du RPI.



Le 3 novembre 2023, l'Association « les P'tits Loups » a organisé une séance de cinéma qui s'est déroulée à la salle communale d'Osmoy, avec vente de pop-corn et boissons.

A l'occasion d'Halloween, le film projeté était « Hôtel Transylvanie ».



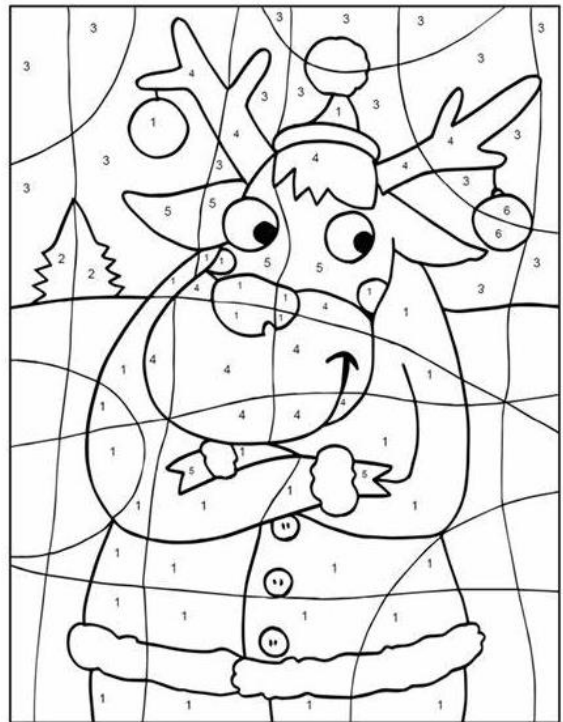
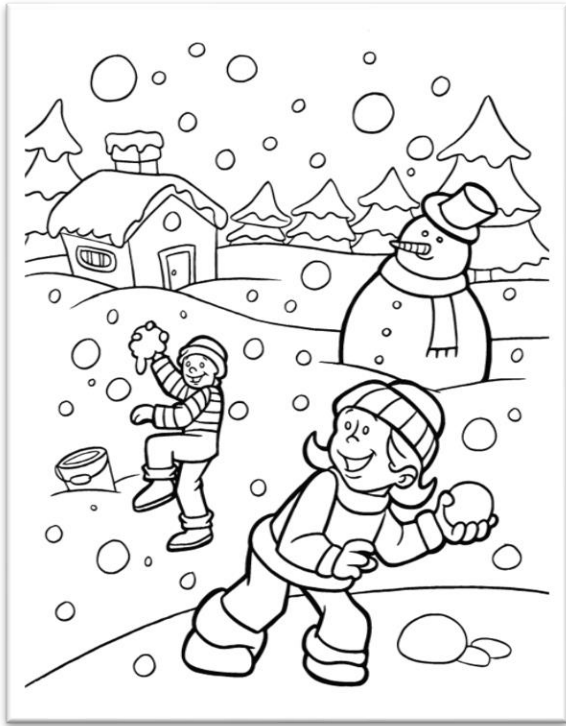
Le 18 novembre 2023, les P'tits Loups ont également organisé le loto des enfants à la salle polyvalente de Saint-Martin des Champs

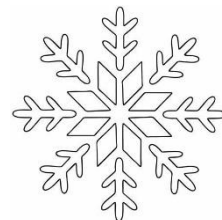


Les P'tits Loups ont aussi proposé, en avril 2023, la vente de livres en association avec les éditions YOEditions. Il y eu également la vente de parfums par Aurélie et Matthieu Pichaffroy.

En juin, ce fut la livraison à domicile de viennoiseries en partenariat avec la boulangerie Lukas de Septeuil pour souhaiter une bonne fête à tous les parents.

PAUSE DÉTENTE





- | | | |
|-----------|----------|--------------|
| ALPAGE | CHALET | PISTE |
| ALPES | DÉGEL | RANDONNÉE |
| ALPINISME | ESCALADE | RAQUETTES |
| ALTITUDE | EVEREST | REMONTÉE |
| ANDES | FORÊT | ROCHEUSES |
| APLOMB | HIMALAYA | SIERRA |
| ARMOR | GLACIER | SOMMET |
| ASCENSION | MASSIF | TÉLÉPHÉRIQUE |
| BALISAGE | MONTAGNE | TERTRE |
| CAMPING | NEIGE | TOURISME |
| CANYONING | OISANS | TRANSAT |
| CASCADE | PANORAMA | TREKKING |



Filets de poulet à la moutarde et à la crème (pour 4 personnes)

- 1 cuillère à soupe d'huile
- 2 cuillères à soupe de moutarde de Dijon
- 20 gr. de beurre
- 1 échalote
- 4 filets de poulet
- 20 cl. de crème fraîche épaisse



Dans une sauteuse, faire chauffer 20 gr. de beurre et 1 cuillère à soupe d'huile végétale.

Ajouter l'échalote et faire légèrement colorer.

Egoutter les filets de poulet coupés en dés. Laisser revenir 5 minutes.

Dans un bol, mélanger 2 cuillères à soupe de moutarde de Dijon avec 20 cl. de crème fraîche épaisse.

Lorsque le poulet est doré, ajouter le mélange moutarde-crème et laisser cuire 15 à 20 minutes à feu doux.

Servir avec du riz.



Brownie aux noix moelleux (pour 6 personnes)

- 250 gr. de chocolat noir
- 150 gr. de noix
- 250 gr. de beurre pommade
- 50 gr. de farine
- 150 gr. de sucre en poudre
- 3 œufs



Sortir le beurre du réfrigérateur au moins 30 minutes avant de commencer la recette afin qu'il soit « pommade », c'est-à-dire mou.

Mélanger 250 gr. de beurre mou avec 150 gr. de sucre en poudre.

Incorporer les 3 œufs, un à un, puis ajouter 50 gr. de farine. Bien mélanger.

Préchauffer le four à 180° (thermostat 6).

Faire fondre 250 gr. de chocolat noir au bain-marie et laisser tiédir. Puis, verser le chocolat fondu dans la préparation précédente. Bien mélanger pour obtenir une pâte homogène.

Hacher grossièrement les noix et les intégrer à la préparation, puis mélanger.

Verser l'appareil dans un moule beurré et fariné d'environ 20 cm de côté et enfourner 15 à 20 minutes.

Servir avec de la crème anglaise, c'est encore meilleur.



L a petite étoile de rien du tout

Dans le berceau bleu d'une galaxie, naissait, il y a fort longtemps de cela, une toute, toute petite étoile. En ce jour heureux, sa marraine, la lune, lui avait promis qu'elle serait immensément belle et aimée de tous. Alors, avec courage, brûlant du désir de briller comme ses aînées, la petite tentait chaque nuit de tourner sur elle-même, de pirouetter et de vibrer de mille lumières rouges, jaunes ou vertes. Mais les autres grandes étoiles illuminaient tant et tant le ciel, que la petite s'affaiblissait, sans éclat, dans leur ombre.

Pâlichonne et triste, elle se lamentait :

- « Je suis une petite étoile de rien du tout que personne ne peut voir et aimer... La lune, ma marraine, s'est illusionnée... »

Cette année-là, le 24 décembre au soir, elle ne put s'empêcher de penser à tous ces petits enfants qui n'avaient d'yeux que pour ses compagnes. Elle en éprouva un immense chagrin et eut si froid qu'elle se recroquevilla sous la voûte céleste. Comme elle laissait échapper de grosses larmes, il plut à verse sur la terre.

Au même moment, dans notre village, le bonnet trempé et la mine défaite, les lutins, tournaient en rond, sur la place du château : le père Noël avait disparu ! Après quelques hésitations, ils décidèrent de se mettre à sa recherche d'Osmoy à Saint Martin Des Champs, en passant par le Bout du Clos, les Vergognes, le Chemin de la Mare à Jean et le ru de Perreuse... Mais point d'homme en habit rouge. Les rennes en piaffèrent d'impatience et de mécontentement ! Cette nuit de Noël qui se devait merveilleuse, s'annonçait des plus calamiteuse ! Mais où donc était passé l'auguste vieillard ? Sans lui, impossible de distribuer cadeaux et joujoux, puisqu'il détenait les précieuses lettres de commandes des petits ! Sans parler de ces pincées de poudre magique qu'il jetait joyeusement pardessus les toits pour se glisser dans les cheminées en un éclair !

Les lutins, accablés, songeaient à repartir vers le grand nord, lorsqu'ils entendirent :

- « Hop ! Hop ! Me voilà mes chérubins ! »

C'était le père Noël en personne qui descendait tout droit du ciel ! Les gamins courroucés, l'interpellèrent aussitôt :

- « Mais où donc étiez- vous passé, Monsieur Noël ? Nous vous avons cherché des heures durant ! Et voyez notre équipage chargé de présents ! Peut- être n'aurons- nous pas assez de temps pour assurer notre mission ! Les petits en seront tellement chagrinés que personne ne pourra les consoler !

- « Restons calmes !... Restons calmes !... Rien n'est perdu d'avance... » répliqua avec malice le vieux bonhomme.

Cette réponse fut loin de satisfaire les lutins, mais ils ne montrèrent rien de leur désappointement. Comme ils avaient aperçu une étrange lueur au creux des mains du père Noël, un brin curieux, ils demandèrent :

- « Mais que tenez-vous donc là ? »

- « La petite étoile de rien du tout » dit le vieillard et il ajouta :

- « C'est ainsi qu'elle se nomme, elle-même. Quand je l'ai vue, là-haut, dans la nuit, toute triste, tremblant de froid et prête à s'éteindre, je me suis empressé de la recueillir »

- « C'est généreux, père Noël, mais que pouvons-nous faire pour elle ? » demandèrent les lutins.

Le bonhomme répondit :

- « Prenez-là avec délicatesse et tendresse, pour la réchauffer, mes petits. Et tendez l'oreille : sa voix est si faible ! Ecoutez-la bien... Elle vous dira alors combien elle aurait voulu briller et être aimée comme l'avait promis sa marraine, la lune. Elle vous parlera de ce grand livre du ciel qui rendait lumineuses et savantes les autres étoiles. Elle évoquera ce profond tourment qui lui venait, lorsque, sans cesse dans l'obscurité, elle ne pouvait l'étudier ! Chuchotez-lui alors des mots aimants, des mots encourageants. De mon côté, en maître enthousiaste et joyeux, je lui apprendrai toutes ces choses de l'univers qu'une étoile doit savoir. Elle sera ainsi aussi éclairée que ses aînées ! »

Ainsi firent les lutins et le vieil homme.

Alors, la petite étoile, pelotonnée au creux des grosses mains du père Noël, déplia une à une ses branches.

Sentant ses forces et son courage revenir peu à peu, de ses doigts de lumière, elle adressa de tendres aurevoirs à ses amis. Puis elle s'élança dans le ciel et disparut dans les ténèbres.

De retour là-haut, près des autres grandes étoiles, elle lança, d'une voix forte et assurée :

- « Sirius ! Antarès ! Canopus ! Vous avez tant et tant brillé, Mesdames ! A mon tour, maintenant ! Laissez-moi prendre place ! Si bon me semble, je filerai un jour dans l'espace ! En attendant, qu'on se le dise :

- « Je ne suis plus l'étoile de rien du tout ! Je suis l'étoile du père Noël ! »

Ces mots avaient tant résonné sur la terre, que la distribution de cadeaux n'avait jamais été si rondement et si joyeusement menée !

Depuis lors, chaque nuit, le vieillard et ses lutins ne manquaient jamais d'admirer leur petite étoile de rien du tout qui brillait dans le ciel du pôle nord : devenue l'étoile filante la plus flamboyante de l'espace, elle ne cessait de danser avec grâce, en se drapant des voiles chatoyants des aurores boréales.

Jocelyne RIGAL

Illustrations Yvette AUFFRET



Repas des aînés

Ce samedi 2 décembre 2023 était une belle journée ensoleillée. Tous les aînés ont été accueillis avec un collier de fleurs exotiques et ont découvert une décoration très colorée rappelant les îles...
Un voyage virtuel qui a plu à tout le monde. Merci à tous d'avoir accepté la parution des photos.





PLACE AUX ENTREPRISES ET ARTISANS



Michel GEORGET
DU ROUGE AU VERT
TRANSFORMATION & OPTIMISATION DES MOYENS
2 résidence La Colfière F-78910 OSMOY
+33 (0)6 07 24 47 24
Join me on www.durougeauvert.net

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage des marchés de communication
Optimisation des coûts de communication des ETI, Grands Comptes & Marchés Publics

Pour les PME et ETI

Accompagnement des entreprises en organisation, communication et conduite de changement
Assistance à maîtrise d'ouvrage des marchés de communication

Pour les ETI & Grands Comptes

Contrôle et analyse des coûts des campagnes de communication, optimisation des investissements

Recommandations et négociations des coûts de production des événements d'entreprise

Plus d'information sur www.durougeauvert.net

Agence WEAV
WEB - INFO - DOMO



www.weav.fr

Jérémy Morize
SWISS KNIFE

06 17 96 76 89
morize@weav.fr

17, chemin de la mare à Jean
78910 Osmoy



Crée en 1975, SELIMEX s'est rapidement spécialisée dans la transformation des matières plastiques par injection et plus particulièrement par extrusion soufflage.
D'abord orientées vers les flaconnages pour produits alimentaires les fabrications se sont progressivement élargies à tous les contenants puis aux pièces techniques pour tous secteurs.

Siège social

9, Chemin du Pavillon
78910 – OSMOY
Tel: 01 34 94 67 41
Fax: 09 70 62 64 75
Mail: selimex@wanadoo.fr



Site de Fabrication

ZI La Booz
61110 – BRETONCELLES
Tel: 02 37 29 07 60
web: selimex.fr
Modification en cours

AUREA SELLA
Tapiserie d'Ameublement
Réfection de fauteuils modernes et traditionnels. Confection de coussins et d'articles de maroquinerie.
aureasella.6@gmail.com
06.98.43.90.47
[aureasella](https://www.instagram.com/aureasella)

Vous souhaitez
VENDRE, ACHETER un bien?

Faites confiance à votre conseiller immobilier
indépendant, habitant votre secteur !



Thierry VILLETTE

06 . 81 . 17 . 38 37
thierry.villette@safiti.fr



<https://www.facebook.com/safiti.thierry.villette/>

Agent commercial du réseau SAFITI immatriculé sous le n°519893945 à Versailles agissant pour le compte de SAFITI (523964328 Toulouse) sous la carte professionnelle CPI 3101 2018 000 0290936

VINCENT

**PLOMBERIE
CHAUFFAGE
ADOUCCISSEUR
SALLE DE BAIN
CHAUDIÈRE GAZ**

15 chemin du moutier
78910 OSMOY

06 64 85 04 81

plombier@vincentpour100.fr

Siret : 889 798 997 00017



STÉPHANIE MASSONNEAU - JMS - EI
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE
 Liquidation retraite - Pré-comptabilité - Social-paie - Sécurité

06.86.77.37.84
 s.massonneau@aadprox.com
 THOIRY ET ALENTOURS



aadprox




evaliz



Céline Pouit
 INFOGRAPHISTE MAQUETTISTE FREELANCE



Je mets à votre service mon savoir-faire, ma rigueur et ma créativité, pour donner vie à votre stratégie de communication, lui donner du sens, une émotion, au plus près de vos besoins et de vos valeurs.

-  Création de logos
-  Supports commerciaux
-  Plaquettes Catalogues

19, chemin N-D de la Pitié
 78910 Osmoy
 06 18 04 46 26
 poutceline@gmail.com
 celinepouit-infographiste.fr

N° de Siret : 513 276 345 00024



Julien SIMON
 Dépannage, Installation, Diagnostic, Formation, Conseil,
 Création, Entretien ...

INFORMATIQUE

23 chemin du Prê Clos
 78910 OSMOY
 06 68 90 73 74

contact@sjpro.fr
 www.services.informatique.sjpro.fr



Béatrice IDIARD CHAMOIS

Sage-Femme

Experte Handicap Parentalité - Haptonomie
 0778809124 - beatrice.idiardchamois@gmail.com

Maison de la Santé

13 rue de la Libération 78930 GUERVILLE



Olivier MARTIN

omartin.tradibatiment@gmail.com
 Mob : 06.64.47.23.71

Travaux d'étanchéité et de maçonnerie

55 avenue de la Convention – 94110 ARCUEIL



GÉRALDINE PICOT
 Consultante en temps partagé
 ou au projet

- ≡ Supports de communication
- ≡ Réseaux sociaux
- ≡ Communication interne
- ≡ Marketing digital
- ≡ Évènementiel

06.84.10.80.81

➤ Église catholique

- ✧ Accueil paroissial : 75 Grande Rue 78550 Houdan (accueil@cathoudanais.fr / 01 30 59 61 39)
- ✧ Curé des catholiques en pays houdanais (pierre.bothuan@catholique78.fr / 06 12 51 71 53)
- ✧ Mme Fernanda DA SILVA, relais de clocher pour Osmoy (osmoy@cathoudanais.fr)
- ✧ Chapelle Notre-Dame de la Pitié : pèlerinage en septembre
- ✧ Toutes les informations de la paroisse sont à retrouver sur le site : www.cathoudanais.fr

➤ SIEED (gestion du ramassage des poubelles) sauf le 1^{er} janvier.

- ✓ Ramassage du tri sélectif (poubelle jaune) et déchets ménagers (poubelle verte)

- ✧ **Tous les mercredis (le matin)**

- ✓ Ramassage des déchets végétaux (poubelle marron)

- ✧ **Tous les mardis (l'après-midi), du 2 avril jusqu'au 10 décembre 2024**

Exception en juillet et août où le ramassage a lieu uniquement :

- **Les mardis 9 et 23 juillet**
- **Les mardis 6 et 20 août**

Seul le container marron est à utiliser, **plus aucun sac papier n'est collecté.**

Sont tolérés 5 fagots (par foyer et par ramassage) composés de branches de maximum 1,5 mètres de longueur et de 5 cm de diamètre, le tout dûment ficelé.

- ✓ Ramassage des encombrants

- ✧ **Sur rendez-vous uniquement**, 2 fois par an et par foyer. Vous pouvez prendre rendez-vous sur le site www.sieed.fr (espace particuliers) ou par téléphone : **01 34 86 65 49** (taper 2).

Pour rappel, les poubelles et encombrants sont à sortir la veille uniquement.

Information pratique :

Pour toute demande de réparation ou de changement de poubelle, il faut remplir un questionnaire (disponible sur le site internet de la commune « Vie pratique – Déchets et encombrants ») et le retourner au SIEED par courrier (29 bis rue de la Gare 78890 Garancières) ou par mail (badge@sieed.fr).

➤ Déchèterie de Garancières, Boutigny-Prouais, Houdan et Méré

Vous pouvez avoir accès aux déchèteries aux jours et heures suivants, sur **présentation impérative d'un badge magnétique délivré gratuitement par le SIEED** : (<http://www.sieed.fr>)

Déchèteries fermées le 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier.

DECHETERIE DE BOUTIGNY - PROUAIS - 28410 Lieu dit Les Joncs - Au croisement RD 305 - RD 101	&	DECHETERIE DE HOUDAN - 78550 Route d'Anet - Voie communale n°2
DECHETERIE DE GARANCIERES - 78890 29 bis rue de la Gare - Parking d'Intermarché	&	DECHETERIE DE MERE - 78490 Chemin rural n°11 - Route de la Bardelle Derrière la gare - Direction Vicq
LUNDI : FERMETURE MARDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h MERCREDI - JEUDI : fermée VENDREDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h SAMEDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h DIMANCHE : 9h - 13h		LUNDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h MARDI : FERMETURE MERCREDI - JEUDI : fermée VENDREDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h SAMEDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h DIMANCHE : 9h - 13h

Le questionnaire de demande de badge d'accès aux déchèteries est disponible sur le site internet de la commune « Vie pratique – Déchets et encombrants ». Il est à retourner au SIEED par courrier (29 bis rue de la Gare 78890 Garancières) ou par mail (badge@sieed.fr), accompagné des pièces justificatives demandées.

➤ Recensement des jeunes (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>)

Les jeunes doivent venir se faire recenser à la Mairie entre le jour de leur **16^{ème} anniversaire et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de l'anniversaire**, et fournir les pièces suivantes :

- ✧ Carte nationale d'identité ou passeport
- ✧ Livret de famille
- ✧ Justificatif de domicile

➤ Participation citoyenne

Ce dispositif consiste en une collaboration entre la gendarmerie de Septeuil et des correspondants volontaires de la commune. Si vous constatez des événements, des personnes ou tous actes suspects, n'hésitez pas à en informer :

- ✧ M. DUPAIN, chemin du Pré Clos (06.79.61.22.85)
- ✧ Mme et M. CAMUS, chemin du Pré Clos (06.64.22.18.00)

N'oubliez pas de vous faire référencer auprès du référent de votre choix en lui communiquant, par sms, votre nom et numéro de téléphone. Pensez également à utiliser la messagerie « WhatsApp ».

➤ France Services, accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives

Pour toutes vos démarches administratives, vous pouvez joindre votre antenne de THOIRY située 3 place de la Fontaine (☎ 01 34 94 77 39 – fsethoiry@orange.fr) aux jours et horaires suivants :

lundi : 9h30 à 12h30 et 14h à 18h
mardi et jeudi : 10h à 11h30 et 14h à 18h
vendredi (10h à 12h)
samedi (9h30 à 12h).

COMITÉ DE RÉDACTION



Pour toute proposition de sujet ou demande d'information, vous pouvez contacter le Comité de Rédaction en déposant une enveloppe à son attention en Mairie ou en écrivant à Infocom.osmoy78@gmail.com



Horaires d'ouverture de la Mairie au public et coordonnées :

- Le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- Le vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
- Le 3^{ème} samedi de chaque mois de 9h00 à 12h00

Téléphone : 01.34.87.23.67

Mail général : mairie@osmoy78.eu

Mail urbanisme : mairie-urba@osmoy78.eu

Site internet : www.osmoy78.eu



Rappel : tous les « Infosmoy » sont consultables sur le site internet communal (www.osmoy78.eu).

L'**Infosmoy** peut vous être adressé par mail ou en version papier. Pour cela, il suffit de le demander à : Infocom.osmoy78@gmail.com ou en retournant le coupon ci-après en Mairie.



Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

souhaite recevoir l'Infosmoy :

en version papier dans ma boîte aux lettres

par e-mail à l'adresse : _____

Réalisé par **Vanessa JEANJEAN et Réjane SIMONEAU**,
imprimé et assemblé en Mairie (infocom.osmoy78@gmail.com)

Ne pas jeter sur la voie publique. Merci.



DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES À L'USAGE DES CITOYENS FRANÇAIS

(code électoral, articles L. 2 à L. 40)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Formulaire valable uniquement s'il est accompagné des pièces justificatives (voir notice explicative au dos)

1. ÉTAT CIVIL

NOM :

Nom de naissance (ou nom figurant dans les actes d'état-civil)

NOM D'USAGE :

PRÉNOM(S) :

SEXE : M F NÉ(E) LE : / / À :

Commune* (Pour Paris, Lyon et Marseille, indiquer aussi l'arrondissement)

DÉPARTEMENT

OU COLLECTIVITÉ

PAYS

Demande son inscription sur la liste électorale de la commune* de :

DÉPARTEMENT
OU COLLECTIVITÉ**2. SITUATION DU DEMANDEUR**

• Cocher la case correspondant à votre situation :

– première inscription

– inscription suite à déménagement

– dans la même commune* (arrondissement pour Paris, Marseille et Lyon) – en provenance d'une autre commune* ou de l'étranger

précédent lieu d'inscription (commune* + département ou consulat + pays) :

– inscription pour un autre motif **3. COORDONNÉES PERSONNELLES DU DEMANDEUR**

Adresse postale du lieu au titre duquel l'inscription est sollicitée :

Numéro : - Voie :

Complément 1 :

Complément 2 :

Lieu-dit/Commune déléguée :

Code postal : Commune* :

Pays :

Pour vous contacter (fortement recommandé)

Téléphone :

Courriel : @

Adresse de contact (si différente de l'adresse postale ci-dessus)

Numéro : - Voie :

Complément 1 :

Complément 2 :

Lieu-dit/Commune déléguée :

Code postal : Commune* :

Pays :

* À Saint-Barthélemy et à Saint-Martin, inscrire le nom de la collectivité et à Wallis-et-Futuna, inscrire le nom de la circonscription territoriale.

Rubrique réservée à la mairie (ne rien inscrire)

Inscription au titre de l'art. L. 30

Date de réception du dossier complet : / /

Les données recueillies feront l'objet d'un traitement automatisé défini par le Décret n° 2018-343 du 9 mai 2018 permettant l'établissement, le contrôle et la gestion des listes électorales. Elles seront conservées jusqu'au 31 décembre de l'année suivant leur obsolescence.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES DES CITOYENS FRANÇAIS

Recommandations générales

- 1 – Pour que votre inscription sur les listes électorales soit effective pour le prochain scrutin, votre formulaire de demande d'inscription et les pièces justificatives (voir la rubrique « documents à fournir » ci-dessous) doivent impérativement être parvenus en mairie au plus tard le **6^e vendredi précédent ce scrutin**.
- 2 – Veillez à remplir le formulaire en **lettres majuscules** de façon **lisible**.
- 3 – **Il est fortement recommandé d'indiquer un numéro de téléphone et/ou une adresse électronique**, et le cas échéant l'adresse à laquelle vous pouvez être joint par courrier, afin de faciliter les échanges avec votre commune au cas où votre demande serait incomplète et pour qu'un accusé de réception sous format numérique puisse vous être adressé. Ces données de contact ne seront utilisées qu'aux seules fins de gestion des listes électorales par la commune ou le consulat.
- 4 – En l'absence d'accusé de réception de la part de votre mairie ou consulat, par courrier ou par courriel, assurez-vous **avant le 6^e vendredi précédent un scrutin** que votre demande a bien été reçue par les services compétents.

Documents à fournir

Afin que votre inscription soit prise en compte, vous devez impérativement déposer au service des élections de votre mairie ou consulat les trois types de documents suivants :

1 – Le formulaire d'inscription dûment renseigné

Veillez à être le plus clair et lisible possible, et à bien remplir toutes les rubriques du formulaire qui vous concernent.

2 – Une photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité

Vous adresserez à votre commune une photocopie lisible de votre pièce d'identité en cours de validité ou expiré depuis moins de cinq ans :

- carte nationale d'identité (photocopie recto verso) ;
- ou passeport (photocopie de la double page où figure votre photo) ;

3 – Un justificatif de domicile

Seront acceptées :

- les pièces prouvant que vous êtes domicilié(e) dans la commune où vous souhaitez être inscrit(e) (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe). **Veillez à ce que les factures soient établies à vos nom et prénoms et qu'elles datent de moins de 3 mois** ;
- ou les pièces permettant de prouver que vous êtes inscrit(e), pour la deuxième année et sans interruption, au rôle d'une des contributions directes communales ou que votre conjoint(e) répond à ces conditions.

Cas particuliers :

- **Les personnes domiciliées chez un parent ou un tiers** sont invitées à prendre contact avec leur mairie pour connaître les justificatifs à fournir.
- **Les personnes souhaitant s'inscrire en qualité de gérant, associé majoritaire ou unique, d'une société figurant au rôle de la commune** sont invitées à prendre contact avec leur mairie pour connaître les justificatifs à fournir.
- **Pour les personnes de moins de 26 ans souhaitant s'inscrire dans la commune de domicile de leurs parents, seront acceptées :**
 - les pièces prouvant que vos parents sont domiciliés dans la commune où vous souhaitez vous inscrire (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe). Veillez à ce que les factures soient établies à leurs nom et prénoms et qu'elles datent de moins de 3 mois ;
 - les pièces prouvant la filiation avec le titulaire de la domiciliation (copie du livret de famille, extrait d'acte de naissance avec filiation).
- **Pour les personnes résidant à l'étranger, seront acceptés :**
 - les pièces prouvant que vous êtes inscrit(e) au rôle des contributions directes de la commune sur la liste électorale de laquelle vous souhaitez être inscrit(e) ;

ou

- un certificat d'inscription au registre des Français établis hors de France et les pièces prouvant que la commune sur la liste de laquelle vous souhaitez être inscrit(e) est soit : votre commune de naissance ; la commune de votre dernier domicile en France ; la commune de votre dernière résidence en France, à condition que cette résidence ait été de six mois au moins ; la commune sur la liste électorale de laquelle est né, est inscrit ou a été inscrit un de vos ascendants ; la commune sur la liste électorale de laquelle est inscrit un de vos parents au quatrième degré.

NB : la mention « inscrit(e) au registre des Français établis hors de France » suivie du cachet de l'ambassade ou du poste consulaire compétent et de la date apposée à la ligne du « cachet de la mairie » vaut certificat d'inscription.

Pour toute difficulté ou en cas de situation individuelle particulière, n'hésitez pas à contacter le service des élections de votre mairie.

Les droits d'accès et de rectification prévus par les articles 15 et 16 du Règlement (UE) 2016/679 (règlement général sur la protection des données) s'exercent auprès de l'Institut national de la statistique et des études économiques. Les droits d'opposition (art. 21 du RGPD), de limitation (art. 18 du RGPD) et d'effacement (art. 17 du RGPD) ne s'appliquent pas au présent traitement.

Les droits d'accès et de rectification prévus par les articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 s'exercent auprès de l'Institut de la statistique de la Polynésie française pour les listes électorales de la Polynésie française et auprès de l'Administrateur supérieur des îles Wallis et Futuna pour les listes électorales des îles Wallis et Futuna. Les droits d'opposition (art. 38 de la loi susvisée) et d'effacement (art. 40 de la loi susvisée) ne s'appliquent pas au présent traitement.